

wfolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

CHAMPIONNAT NATIONAL



Contre La Montre Individuel et par Equipe



ST VULBAS (Ain) 29 et 30 septembre 2012



Didier CHATELAIN



50 bis rue Quémenezcourt
02100 Saint-Quentin
tél: 03 23 04 37 67 - fax: 03 23 04 37 68
sport@vermarc.fr

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Les Championnats Nationaux de Contre la Montre se dérouleront le samedi 29 et le dimanche 30 Septembre 2012 à SAINT VULBAS (01)

Ils sont ouverts aux licenciés UFOLEP, y compris ceux qui ont une double appartenance, à condition que leur catégorie FFC ou FSGT soit en adéquation avec le Règlement National UFOLEP Cyclospor.

Organisateur : Comité régional UFOLEP Rhône-Alpes et Comité départemental UFOLEP de l'AIN.

L'organisation est placée sous le contrôle de la Commission Nationale des Activités Cyclistes. Y seront appliqués les Statuts Généraux de l'UFOLEP et les Règlements afférents au Cyclospor.

IMPORTANT

SEULS LES CYCLOSPORTIFS AYANT FAIT LEUR DEMANDE DE LICENCE POUR LA SAISON 2012-2013 POURRONT-ETRE ENGAGES. LORS DE L'ACCUEIL LES ENGAGES NE POUVANT PAS PRODUIRE LEURS LICENCES DEFINITIVES OU PROVISOIRES NE SERONT PAS AUTORISES A PRENDRE LE DEPART.

COMITÉ D'ORGANISATION

Président de l'épreuve	Philippe MACHU Pdt. de l'UFOLEP Nationale
Ou son représentant	Alain BOUGEARD Elu chargé du suivi des activités Cyclistes
Responsable de la CNS	Daniel MANUEL
Responsable technique de l'épreuve au sein de la CNS	Martine LE GLEVIC
Président du Comité d'organisation	Patrick NEDELEC
Responsable du comité d'organisation	Christophe SEIGNEZ
Responsables adjoints	Daniel BELLON - Armel CHENU
Directeur de course	Loic ANGOT
Membres de la CNS	Michel DEMOULIN Jean Claude VACHER
Commissaires nationaux	Henriette MANUEL Annie BELLON Jean François CHIRPAZ Daniel LE GLEVIC
Responsable de la sécurité	Hervé THONNIER

PROGRAMME DU CHAMPIONNAT

Vendredi 28 Septembre 2012

15h – 19 h Accueil des délégations :

**Gymnase du Centre International de Rencontres (C.I.R.)
1558 Rue Claires Fontaines
01150 SAINT VULBAS**

18 h – 19 h Réunion information dirigeants :

Gymnase du C.I.R. (Mezzanine)

19 h Lancement du championnat :

Gymnase du C.I.R. (Grande salle)

Les responsables de délégations sont invités au vin d'honneur



Samedi 29 septembre 2012

8 h – 10 h Accueil des responsables des délégations :

**Gymnase du Centre International de rencontres (Mezzanine)
1558 Rue Claires Fontaines
01150 SAINT VULBAS**

(Plus de remise de dossards après 10 h)

Boucle de 21 kms 500

Pour tous les concurrent(e)s : **1 boucle**

9 h 30 Premier départ :

- ❖ Départ « Adultes F. 40 ans et plus »
- ❖ Départ « Adultes F.30/39 ans »
- ❖ Départ « Adultes F. 17/29 ans »
- ❖ Départ « Adultes M 60 ans et plus »
- ❖ Départ « Adultes M. 50/59 »
- ❖ Départ « Adultes M. 40/49 ans »
- ❖ Départ « Adultes M. 17/19 ans »
- ❖ Départ « Adultes M. 20/29 ans »
- ❖ Départ « Adultes M. 30/39 ans »
- ❖ Départ « Vélos couchés »

17 h 30 Remise des récompenses : **Gymnase du C.I.R. (Grande salle)**

Vin d'honneur

Dimanche 30 septembre 2012

8 h 30 -10 h Accueil des responsables des délégations :
Gymnase du Centre International de Rencontres (C.I.R.)
1558 Rue Claires Fontaines
01150 SAINT VULBAS

(Plus de retrait de dossards après 10 h)

Boucle de 21 kms 500

10 h Premier départ :

❖	Départ "Equipes mixtes"	1 boucle
❖	Départ "Adultes Masculins 40 ans et plus"	2 boucles
❖	Départ "Adultes Masculins 17/39 ans "	2 boucles

14 h 30 Remise des récompenses : **Gymnase du C.I.R. (Grande salle)**
Vin d'honneur



ACCUEIL

L'accueil des responsables de délégation se fera au :

Gymnase du Centre International de Rencontres
1558 Rue Claires Fontaines
01150 SAINT VULBAS

- Le vendredi 28/09 de 15 h à 19 h
- Le samedi 29/09 de 8 h à 10 h
- Le dimanche 30/09 de 8 h 30 à 10 h

Les dossards (les épingles ne sont pas fournies par l'organisation) seront retirés par le responsable de chaque département et pour la délégation départementale complète, contre la remise des licences et cartes cycloport dûment complétées et signées.

Il ne sera fait aucune remise individuelle.

Tout sélectionné qui ne prendra pas le départ devra justifier de sa défection (courrier et/ou certificat médical). Faute de justificatif, son département se verra infliger une amende (montant voir les Règlements Financiers des Épreuves Nationales 2011-2012).

DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

Les épreuves se dérouleront selon les horaires ci-dessous, dans l'ordre des catégories d'âges indiquées. Les horaires de départ des concurrents sont déterminés par tirage au sort. Ils seront affichés à l'accueil dès le vendredi 28/09.

Circuit de 21,500 Kms

Championnat individuel : départ toutes les minutes.

Championnat par équipe : départ toutes les 3 minutes.

Il est formellement interdit de s'entraîner sur le circuit pendant le déroulement des épreuves. Tout contrevenant sera pénalisé. (Pénalité de 10 secondes)

Une seule voiture pourra suivre un concurrent, cette voiture sera pourvue d'un macaron de pare-brise qui lui sera remis lors des briefings précédents les épreuves. Une voiture sans macaron ne pourra suivre un concurrent, si tel était le cas, une pénalité de 10 secondes par voiture suiveuse serait appliquée au concurrent suivi.

SÉLECTIONS

Chaque Comité Départemental peut engager, dans chaque catégorie :

INDIVIDUELS MASCULINS :

- Jeunes Adultes 17-19 ans : 6 engagés + 1 remplaçant
- Adultes 20-29 ans inclus : 6 engagés + 1 remplaçant
- Adultes 30-39 ans inclus : 6 engagés + 1 remplaçant
- Adultes 40-49 ans inclus : 6 engagés + 1 remplaçant
- Adultes 50-59 ans : 6 engagés + 1 remplaçant
- Adultes 60 ans et plus : 6 engagés + 1 remplaçant

INDIVIDUELLES FEMININES :

- Adultes 17-29 ans inclus : 6 titulaires et 1 remplaçante
- Adultes 30-39 ans inclus : 6 titulaires et 1 remplaçante
- Adultes 40 ans et plus : 6 titulaires et 1 remplaçante

ÉQUIPES

- Équipes adultes masculins 17/39 ans : 3 équipes de 4
- Equipes Adultes masculins 40 ans et plus : 3 équipes de 4 avec au moins un masculin 50 ans et plus.
- Équipes Mixtes : 3 équipes de 4 avec au moins une féminine et un masculin 50 ans et plus

VÉLOS COUCHES

Un seul classement scratch. Réservé aux engins à deux roues et sans carénage.

Le (la) remplaçant (e) ne prendra le départ qu'en cas de défection d'un (e) titulaire.

Catégories d'âges pour l'année en cours voir site internet des Activités Cyclistes.

SURCLASSEMENT

Cas des Jeunes surclassés

- Les Jeunes masculins de 16 ans, ayant la double appartenance (UFOLEP et FFC ou FSGT) participent au National réservé aux Adultes masculins 17/19 ans.
- Les Jeunes masculins de 16 ans, strictement UFOLEP mais surclassés, participent au National réservé aux Adultes masculins 17/19 ans.

Ces jeunes doivent présenter un certificat médical de surclassement.

- Les Adultes masculins de 19 ans, ayant la double appartenance (UFOLEP et FFC ou FSGT) participent au National réservé aux Adultes masculins 20/29 ans.
- Seuls les licenciés FFC âgés de 18 ans, classés « Pass'Cyclisme » ou « Pass'Cyclisme Open » peuvent détenir une « Carte Compétiteur Cycloport.UFOLEP » et donc participer aux Championnats.

ENGAGEMENTS

Engagements en ligne sur la plateforme d'engagements : www.cns-webservice.org, il est nécessaire de posséder les identifiants communiqués en début de saison et qui sont les mêmes pour toutes les épreuves nationales.

Le serveur sera ouvert entre le 04/09/2012 0 h et le 18/09/2012 24 h.

Une seule épreuve qualificative suffit.

Les documents annexes (certificats médicaux, dérogations éventuelles) peuvent être :

- ❖ Téléchargés sur le serveur
- ❖ Envoyés en fichiers joints par internet à martine.leglevic@free.fr
- ❖ Envoyés par voie postale à : Martine Le Glévic : 12 bis rue des Essarts 78490 les Mesnuls dans la semaine qui suit l'épreuve.

Droits d'engagements

Le montant des engagements est fixé pour chaque épreuve (individuel et équipes) à :

- **Adulte : 17,00 € (Conformément aux Règlements financiers 2012/2013, sont compris dans le montant de l'engagement, le forfait sécurité : 3€ et le forfait assurance 1€)**

Après le Championnat, le service comptable de l'UFOLEP Nationale adressera à chaque Comité départemental une facture dont le montant lui sera versé directement.

En conséquence, le chèque représentant le montant des engagements ne sera pas joint au dossier d'inscription.

Si pour un motif très exceptionnel, un sélectionné n'a pas participé à l'épreuve qualificative, la dérogation signée du (de la) Président(e) du Comité départemental devra être jointe au dossier d'engagement.

ORDRE DE DÉPART DES CONCURRENTS

Chaque concurrent ou équipe doit se présenter au sas de départ 15 minutes avant le départ pour que les opérations de contrôle technique soient effectuées. (cf. contrôles techniques)

CLM individuel : Les départs sont donnés en fonction de l'ordre déterminé par le tirage au sort, toutes les minutes dans l'ordre suivant : Féminines 40 ans et plus, Féminines 30/39 ans, Féminines 17/29 ans, Adultes masculins 60 ans et plus, 50/59 ans, 40/49 ans, 17/19 ans, 20/29 ans, 30/39 ans, Vélos couchés.

CLM équipes : les départs seront donnés toutes les 3 minutes dans l'ordre déterminé par le tirage au sort dans l'ordre suivant : Mixtes, 40 ans et plus, 17/39 ans

Deux concurrents ou équipes d'un même comité ne peuvent prendre le départ consécutivement.

1. Les départs sont donnés obligatoirement par le chronométrateur. Possibilité d'utiliser des barrières métalliques auxquelles se tiendront les concurrents ou le cas échéant une rampe de lancement.

2. Tout concurrent en retard par rapport à l'heure prévue, verra son temps décompté à partir de cette dernière.

ARRIVÉES

Attention : Pour le CLM par équipes « 17/39 ans », le temps est pris sur le 3^{ème} concurrent.

Pour les équipes « 40 ans et plus », le temps sera pris sur le 3^{ème} arrivant, à condition que le coureur « 50 ans et plus » ait passé la ligne d'arrivée en 1^{er}, 2^{ème} ou 3^{ème} place. Sinon le temps sera pris sur le 4^{ème} arrivant.

Pour les équipes mixtes, le temps sera pris sur le 3^{ème} à condition que la féminine ET le masculin « 50 ans et plus » passent la ligne d'arrivée en 1^{er}, 2^{ème} ou 3^{ème} place. Sinon le temps sera pris sur le 4^{ème} arrivant.

LE MATÉRIEL

Sont admises les bicyclettes et les roues conformes à la réglementation U.C.I. en vigueur.

Les oreillettes, ou tout autre « moyen radio » permettant de communiquer avec l'extérieur sont interdits.

Aide et assistance aux concurrents :

- Il est interdit à tout véhicule suiveur de se porter à la hauteur du concurrent qu'il suit. Il devra rester en permanence à 10 mètres minimum derrière le coureur.
- Le dépannage s'effectue à l'arrêt complet, sur le côté droit de la chaussée. Un commissaire pourra être placé dans chaque voiture, il attestera la régularité des opérations, y compris pour les dépassements.

Dépassements : cf. Croquis en annexe.

Lorsqu'un concurrent est rejoint par un autre, il lui est interdit de profiter du sillage de ce dernier et devra rester à au moins 25 mètres.

Le concurrent qui en rejoint un autre doit :

- Effectuer le dépassement exclusivement par la gauche.
- Observer un écart latéral de 2 mètres minimum.

TENUE VESTIMENTAIRE

Port du casque à coque rigide obligatoire aux normes européennes à l'échauffement et pendant l'épreuve.

Sont interdits :

- Les maillots de groupes sportifs professionnels en activité
- Les maillots strictement publicitaires ne portant pas le nom de l'association.
- Les maillots de « Champion départemental, Régional ou National »

Tout concurrent en infraction se verra interdire le départ.

Les concurrents doivent porter le maillot de leur Comité départemental. Si celui-ci n'existe pas, ils porteront le maillot de leur association. Les dossards doivent être fixés chacun par 6 épingles.

CONTROLE MEDICAL

Immédiatement après l'arrivée d'une épreuve, il appartient à chaque concurrent ayant terminé ou abandonné de s'assurer au podium, s'il est retenu ou non pour le contrôle médical.

RÉCLAMATIONS

Les réclamations ne peuvent être émises que par le responsable de la délégation dont le nom est porté sur le « Récapitulatif des engagements ».

Les réclamations écrites seront reçues par le Responsable de la Commission Nationale. Sous peine de nullité, cette réclamation doit être confirmée dans les 48 heures par pli recommandé avec un chèque de caution de 85 euros (Libellé à CNS.Activités Cyclistes UFOLEP) auprès de Daniel MANUEL – 13 T Av R. SOMMER – 31480 CADOURS

Si la réclamation concerne un des trois premiers d'une catégorie, le titre sera « gelé » et donc non attribué.

RÉCOMPENSES

INDIVIDUELS :

- **Féminines** : Adultes 17/29 ans - Adultes 30/39 ans - Adultes 40 ans et plus.
- **Masculins** : Jeunes adultes 17/19 ans - Adultes 20/29 ans - Adultes 30/39 ans - Adultes 40/49 ans - Adultes 50/59 ans – 60 ans et plus.
- **Vélos couchés**

Attention ! Pour les épreuves individuelles, le titre ne sera attribué que s'il y a au moins huit partant(e)s.

PAR EQUIPE :

- Adultes mixtes
- Adultes masculins : 17/39 ans.
- Adultes masculins : 40 ans et plus.

Attention ! Pour les épreuves par équipe, le titre ne sera attribué que s'il y a au moins cinq équipes au départ.

- Intercomités : Classement sur 5 catégories dont au moins une et au plus deux, par équipe.

RÉUNION D'INFORMATION

Le vendredi 28/09 au soir, tous les commissaires sont réunis en présence des directeurs sportifs dans une salle. Au cours de cette réunion, les consignes de sécurité et la réglementation sont rappelées par le Directeur de course en présence du responsable des commissaires et des membres de la CNS.

IMPORTANT : un badge de pare-brise sera donné à ce moment à chaque voiture homologuée pour suivre les licenciés d'un comité. Toute voiture sans badge pénalisera l'équipe ou le coureur individuel suivis d'une pénalité de 10 secondes.

Une seule voiture suiveuse est autorisée, en cas de voiture supplémentaire, 10 secondes de pénalité par voiture, sera appliquée à l'équipe ou au coureur individuel suivi.

TABLEAU DES RÉCOMPENSES CLM INDIVIDUEL

Catégories	Or	Argent	Bronze	Maillots
Adultes M 17/19 ans	1	1	1	1
Adultes M 20/29 ans	1	1	1	1
Adultes M 30/39 ans	1	1	1	1
Adultes M 40/49 ans	1	1	1	1
Adultes M 50/59 ans	1	1	1	1
Adultes M 60 ans et plus	1	1	1	1
Adultes F 17/29 ans	1	1	1	1
Adultes F 30/39 ans	1	1	1	1
Adultes F 40 ans et plus	1	1	1	1
Vélos couchés	1	1	1	1
TOTAL	10	10	10	10

TABLEAU DES RÉCOMPENSES CLM EQUIPES

Catégories	Or	Argent	Bronze	Maillots
Équipes Mixtes	4	4	4	4
Équipes 17/39 ans	4	4	4	4
Équipes 40 ans et plus	4	4	4	4
TOTAL	12	12	12	12

CLASSEMENT INTERCOMITE

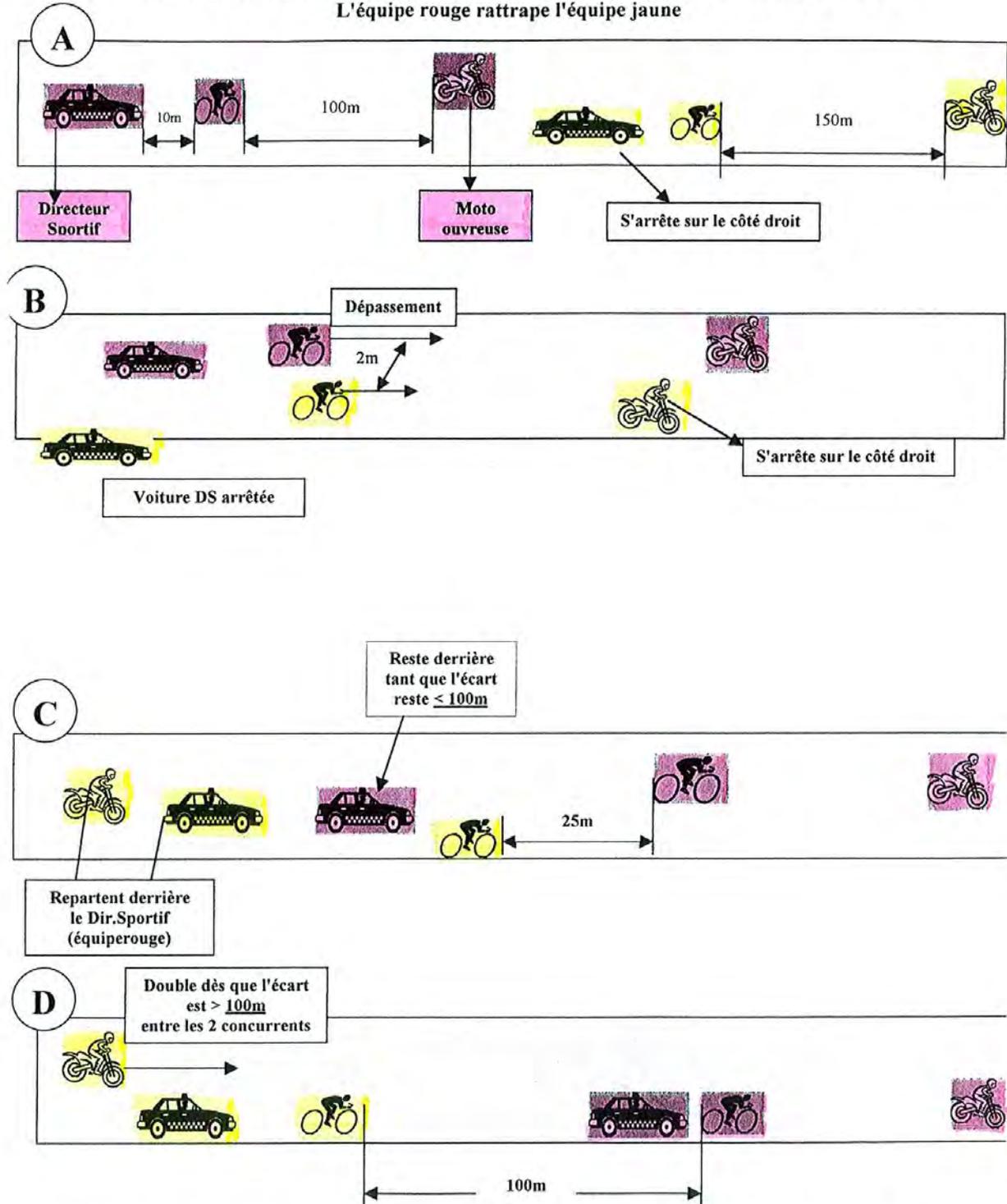
	Or	Argent	Bronze	Fanions
1 ^e équipe	5			1
2 ^e équipe		5		1
3 ^e équipe			5	1
TOTAL	5	5	5	3

TOTAL	Maillots	Or	Argent	Bronze	Fanions
	22	29	29	29	3

ANNEXES

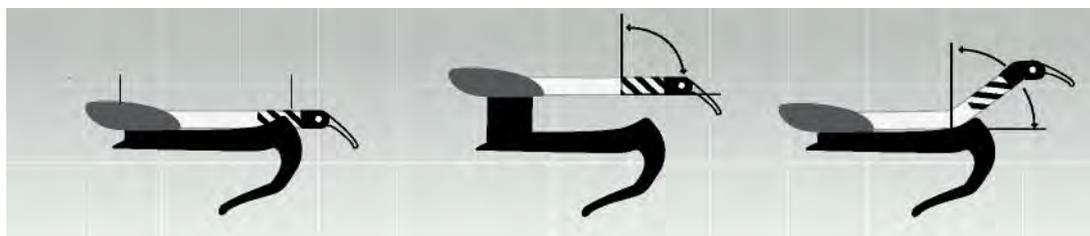
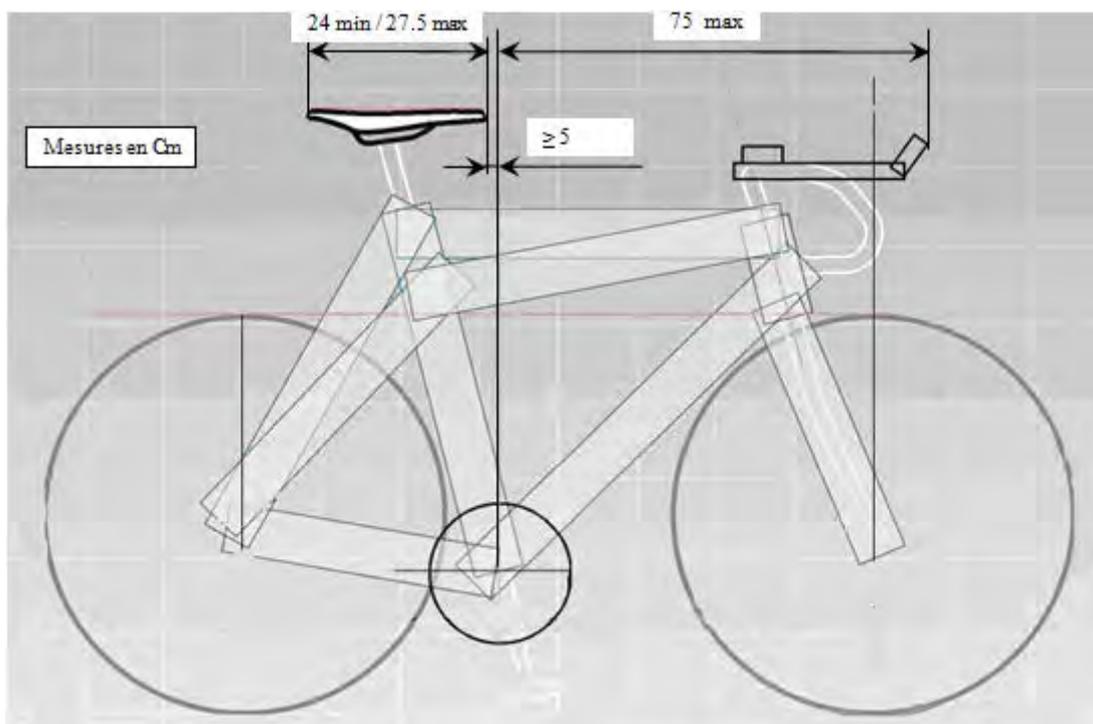
Contre la Montre

L'équipe rouge rattrape l'équipe jaune



Règles de dépassement

INFORMATIONS EQUIPEMENTS



Pour les roues autorisées se référer au règlement UCI

HÉBERGEMENTS et RESTAURATION

Vous envisagez un séjour, un déplacement professionnel sur le territoire de la communauté de communes ? Faites votre choix parmi de nombreux hébergements mis à votre disposition.

Dans le document ci-dessous, retrouvez la liste des hébergements disponibles sur le territoire de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (Gîtes, chambres d'hôtes, hôtels et camping) :



Les hébergements

Centrale Départementale de Réservation "Gîtes de France Loisirs Accueil Ain"

21, place Bernard

BOURG en BRESSE

04 74 23 82 66



Bio-Motel®* vous propose un concept inédit en matière de tourisme vert.**

Car si de plus en plus d'hôteliers français s'impliquent dans la protection de l'environnement, Bio-Motel® est le premier motel en France à proposer un concept global en matière d'éco-hébergement.

Une orientation qui, en outre, s'intègre parfaitement au sein du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain, premier parc européen certifié ISO 14001 et enregistré EMAS (Environmental Management Audit System) pour sa gestion de l'environnement.

Ainsi, Bio-Motel® vous accueille sur un site exceptionnel au cœur du PIPA, à deux pas du Polo Club, et à 30 min seulement du centre de Lyon.

Son classement 3 étoiles nouvelles normes vous garantit des prestations de qualité. Son cadre verdoyant, appelant à la plénitude et au repos, ne pourra que vous séduire...

Mais la démarche ne serait pas globale si les prestations ne s'inscrivaient pas, elles aussi, dans le respect de l'environnement.

Ainsi votre séjour à Bio-Motel® vous permettra de devenir un acteur actif du développement durable. Pour cela, nous avons soigneusement sélectionné les **produits d'accueil** (gel douche, savon, shampooing...), qui bénéficient d'un label écologique et minimisent également l'utilisation des emballages.

L'entretien des chambres et du linge de maison est réalisé à l'aide de produits ou procédés écologiques, et les douches ont remplacé les baignoires, trop gourmandes en eau. Enfin, les chambres, bien que bénéficiant d'une isolation ultra-performante été comme hiver, sont équipées de ventilateurs au plafond...un moyen efficace d'allier confort et éco-hébergement.

Vous pouvez joindre notre équipe, 7j/7 du lundi au vendredi de 6h30 à 22h et le week-end de 7h30 à 12h et de 17h à 22h

par téléphone au 04 74 36 31 59.

par fax au 04 74 36 27 19

par mail à contact@bio-motel.com

Hôtels	adresse	commune	téléphone
Ambotel	En Pragnat Nord	AMBERIEU-EN-BUGEY	04 74 46 42 22
Hôtel Terminus **	80 Av R. Salengro	AMBERIEU-EN-BUGEY	04 74 38 00 02
Modern'Hôtel *	2 Place de la Gare	AMBERIEU-EN-BUGEY	04 74 38 00 05
Etap Hotel	lieu dit les millettes	CHÂTEAU GAILLARD	08 92 70 12 73
Hôtel de la mairie	Rue des Ecoles	CHAZEY-SUR-AIN	04 74 61 91 52
Le Lion d'Or	Place de la Liberté	LAGNIEU	04 74 35 79 14
La Terrasse du Rhône	10 pl Mariniers	LOYETTES	04 72 93 92 92
Hôtel de la Place	Place de l' Eglise	LOYETTES	04 78 32 70 44
Claude Lutz ***	17 Rt de Lyon	MEXIMIEUX	04 74 61 06 78
Le Lion d'Or **	NN 16 Pl Vaugelas	MEXIMIEUX	04 74 61 00 89
Ostellerie du Vieux Pérouges ****	Rte de Lyon	PÉROUGES	04 74 61 00 88
Hôtel la Bérangère **	Rte de Lyon	PÉROUGES	04 74 34 77 77
Le Domaine des Cèdres **	1180 rte des hauts fourneaux	VILLEBOIS	04 74 37 64 17
La Mère Jacquet ***	Pont de Chazey	VILLIEU-LOYES-MOLLON	04 74 61 94 80
Les Acacias -Chez Edouard	288 Grande rue de Mollon	VILLIEU-LOYES-MOLLON	04 74 35 62 54

Chambres d'hôtes			
SIBERT Raymonde	La Championnière	AMBRONAY	04 74 38 14 10
A la ferme fleurie 2 épis	L'Hôpital	CHAZEY SUR AIN	04 74 61 95 87
Audrey et Jocelyn DEBENEY 2 épis	L'Hôpital	CHAZEY SUR AIN	06 16 25 39 34
la gentilhommière	Rignieu le désert	CHAZEY SUR AIN	09 62 23 48 74
Le Roy d'Amon	8 r Roy Damon	LAGNIEU	04 74 61 12 49
Le clos du bois joli	160 r Charles de Gaulle	LAGNIEU	04 74 61 12 49
Le jardin d'Alice	1 Place de la Liberté	LAGNIEU	04 74 35 86 62
André et Solange MILLOT 1 et 2 épis	Les Augiers	LE MONTELLIER	04 78 06 61 71
Les charmes de l'aubépin	1 ch de l'aubépin	MEXIMIEUX	06 08 56 58 43
Casa la signora de Perugia	Porte d'En Bas	PÉROUGES	04 74 61 47 03
Le grenier à sel	rue des rondes	PÉROUGES	04 74 46 71 90
Le Relais Saint Jean 3 épis	57 Rue de la Véquière	SAINT JEAN DE NIOST	04 74 61 88 67
La Ferme des Roches 2 épis	13 Route de la Charrière	SAINT MAURICE DE GOURDANS	04 74 61 82 44
Etape Fleurie 2 épis	41 Grand Rue	SAINT SORLIN EN BUGEY	04 74 34 86 00
Le grand noyer	Merland	AMBRONAY	04 74 38 81 95
La ferme de rapan		PÉROUGES	06 08 23 94 78

Gîtes				nombre de places
Gîtes sur Rozier		AMBERIEU-EN-BUGEY	04 74 38 43 45	2 et 4 places
Gîtes des Allymes	Brey de vent	AMBERIEU-EN-BUGEY	04 74 38 64 94	4 et 14 places
Gîte du turet		AMBERIEU-EN-BUGEY	04 74 38 37 51	6 places
Gîte le Priolet	Le Molard	AMBRONAY	04 74 38 69 19	5 places
Gîte de la grande vie	Le Genoud	AMBRONAY	04 74 38 12 41	
Gîte	La Championnière	AMBRONAY	04 74 23 82 66	
Gîte le soleil levant		CHAZEY SUR AIN	04 74 23 82 66	6 places
Gîte La Bote	Le Château	JOYEUX	06 80 36 98 48	6 places
Gîte Le Miroir	Le Château	JOYEUX	06 80 36 98 48	4 à 5 places
Gîte la petite maison	Le Château	JOYEUX	06 80 36 98 48	4 places
Gîte le Montellier		LE MONTELLIER	04 74 23 82 66	8 places
Gîte le chalet blanc		SAINT MAURICE DE REMENS	04 74 23 82 66	4 places
Gîte du clos carré	16 ch du carré	SAINT MAURICE DE GOURDANS	04 74 61 85 32	12 places
Gîte les falaises du bugéy		SAULT BRENAZ	04 69 18 43 88	5 places
Gîte les bouchardes		VILLEBOIS	04 74 23 82 66	6 places
Gîte des Ecoreuils 3 épis	12 Chemin cotière	VILLIEU-LOYES-MOLLON	04 74 23 85 66	6 places
Gîte de la morène	12 Chemin cotière	VILLIEU-LOYES-MOLLON	04 74 23 85 66	9 places
Gîte des écouins	12 Chemin cotière	VILLIEU-LOYES-MOLLON	04 74 23 85 66	4 places
Gîte Aire de campagne	750 ch du moulin de Fétan	VILLIEU-LOYES-MOLLON	06 24 77 02 66	

Campings			
Caravaning du Levant	Rue du Bugéy	LOYETTES	04 78 32 53 62
Sous le Moulin	8 Ch Stade	SAINT MAURICE DE GOURDANS	04 74 61 88 35
Camping Municipal le Plan	11 Ch Stade	SAINT MAURICE DE GOURDANS	04 74 61 80 02
Claire Rivière	Pont de Chazey	VILLIEU LOYES MOLLON	04 74 61 93 00

Offices de tourisme

Syndicats d'initiative et offices du tourisme de la Plaine de l'Ain :

Sélectionnez les attrait à afficher :

- Déchetteries 
- Zones économiques 
- Intérêts touristiques 
- Axes routiers et ferrovières
- Cantons
- Communes



Office du tourisme de Meximieux

1 rue de Genève - 04 74 61 11 11

www.mairie-meximieux.fr

Syndicat d'initiative de Pérouges

Route de la Cité - 04 74 46 70 84

www.perouges.org

Informations tourisme Lagnieu

Accueil en Mairie - 04 74 40 19 79

Pavillon du tourisme Ambérieu-en-Bugey

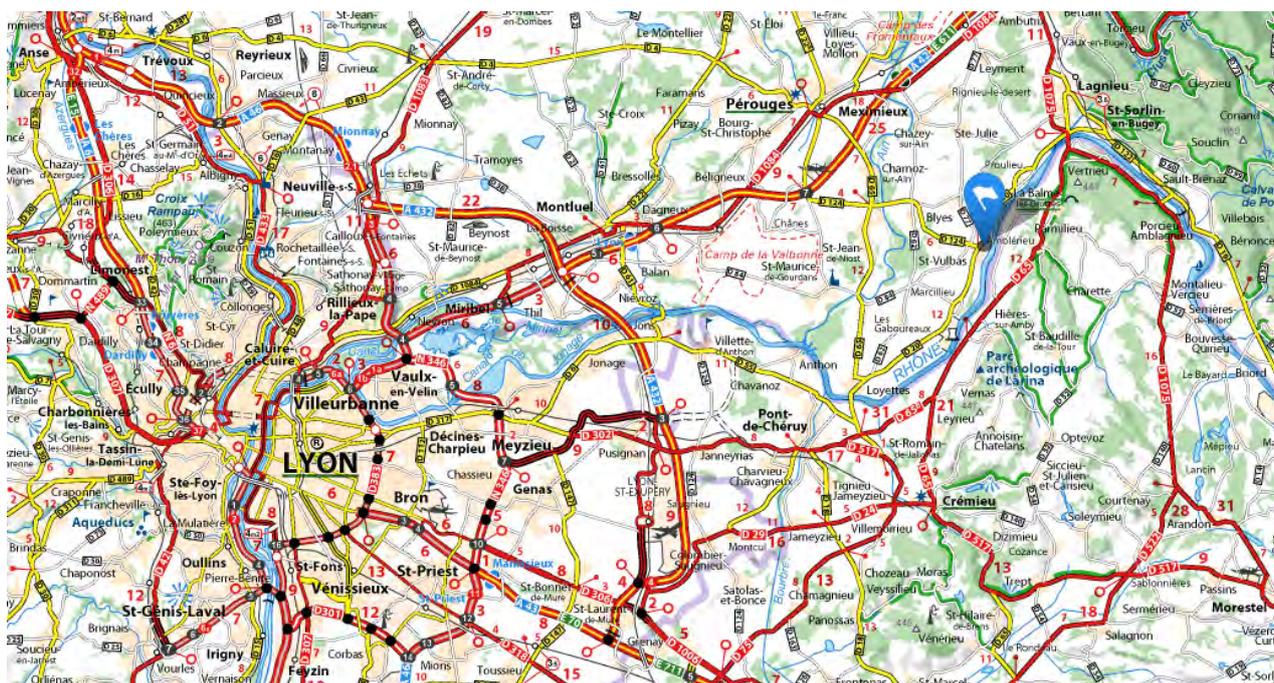
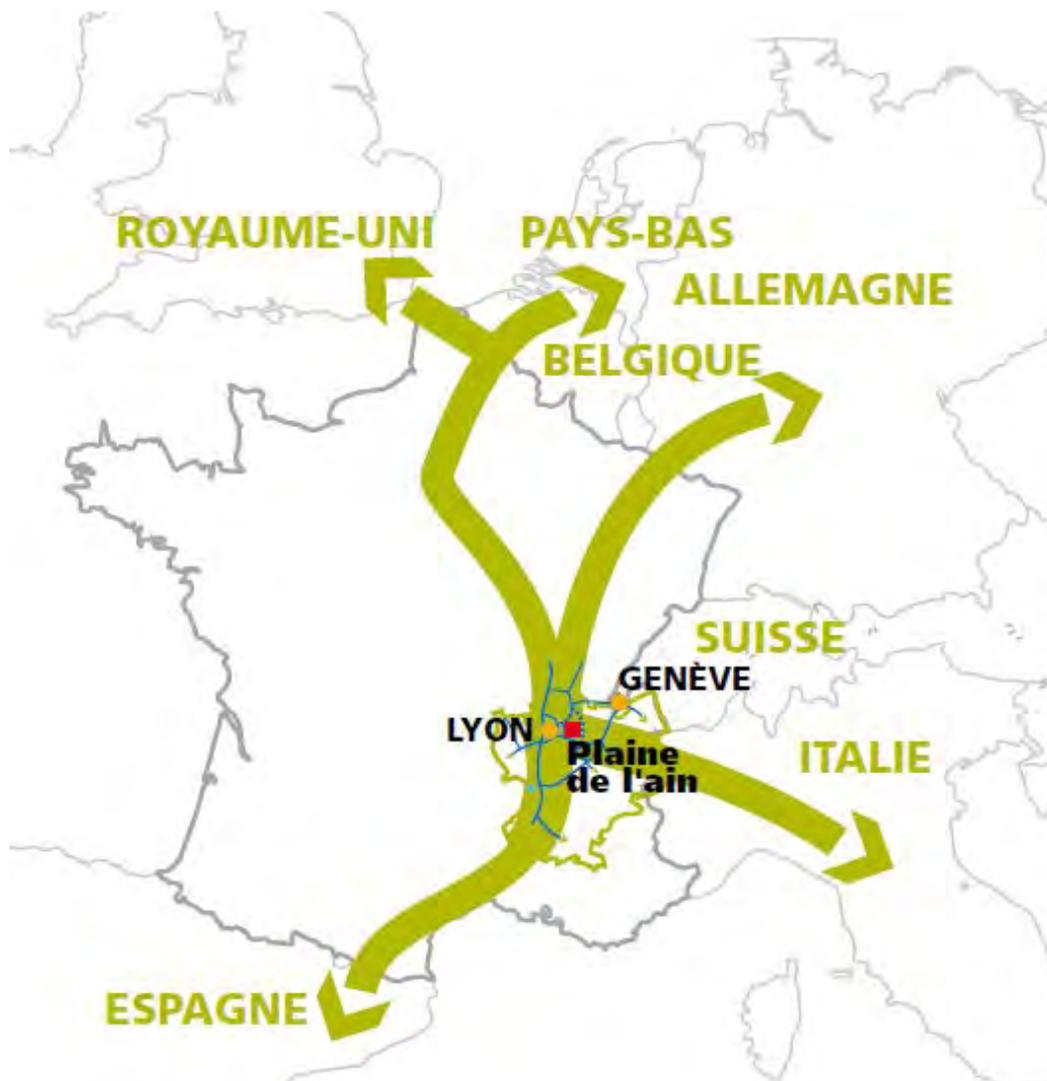
Les Arcades Rue Alexandre Bérard - 04 74 38 18 17

www.ville-amberieuenbugey.fr

Vous pouvez aussi consulter le site internet du Championnat National de CLM :

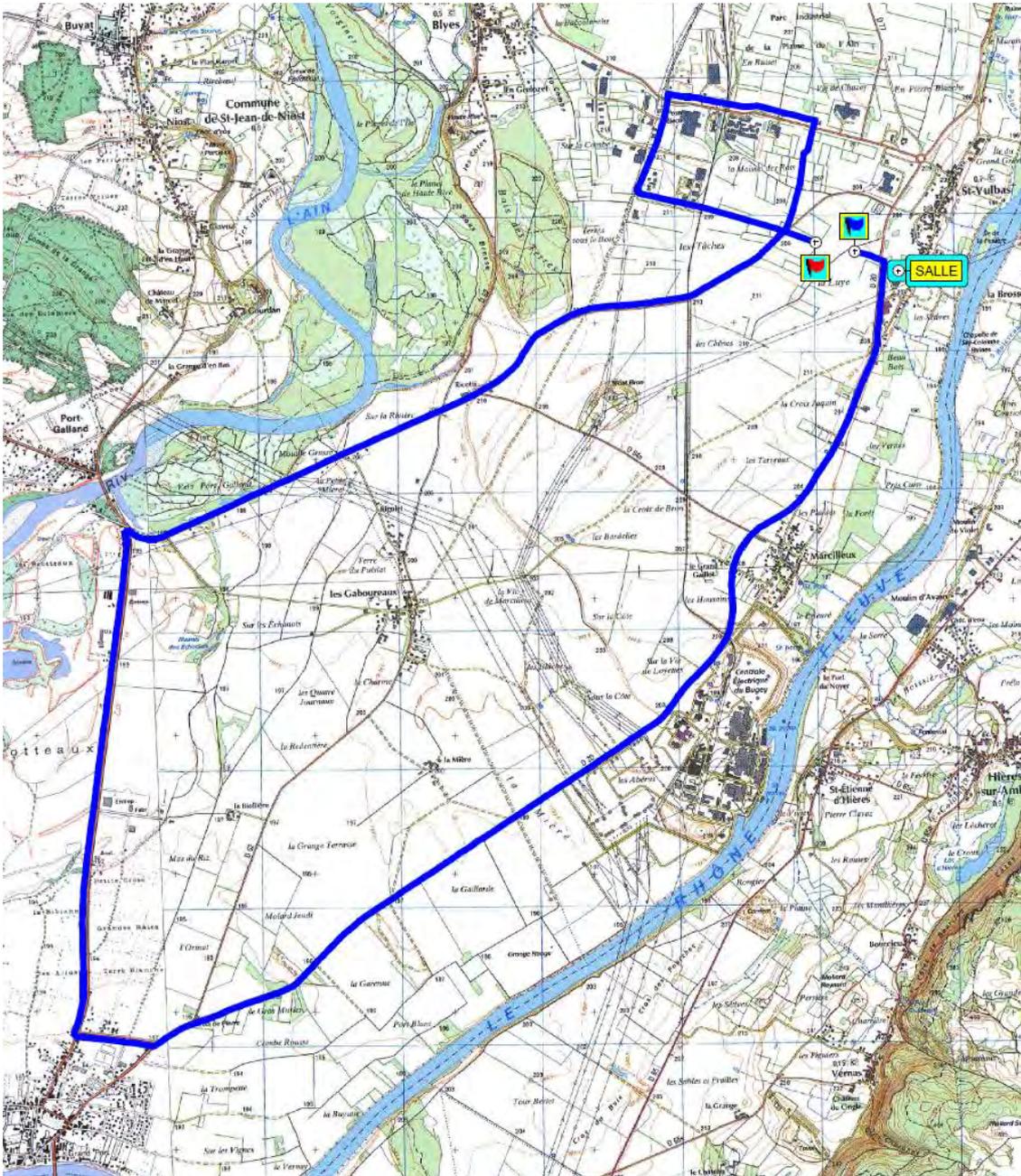
<https://sites.google.com/a/dechainetoncoeur.fr/nationalclmufolep2012/>

PLANS DE SITUATION ET ACCÈS





PLAN DU CIRCUIT



PROFIL DU CIRCUIT

CartoExploreur 3 - 05/07/2012 16:05:15

Tracé : NATIONAL CLM 2012

